



CENTRE pour
l'INTÉGRATION
en MÉDITERRANÉE



Communiqué de presse sur la Synthèse de l'atelier national sur la gestion de la demande en eau

– Tunis, 09-10 décembre 2015 –

Un atelier sur la gestion de la demande en eau (GDE) s'est déroulé les 09 et 10 décembre 2015 à l'hôtel Ramada Plaza à Gammarth (Banlieue Nord de Tunis). Cet atelier est organisé par le Bureau de Planification des Equilibres Hydrauliques (BPEH) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP) avec l'appui de l'AFD et du Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée (CMI) et le Plan Bleu.

L'objectif de l'atelier est d'apporter, en s'appuyant sur les réflexions menées dans le cadre du programme du CMI sur la gestion de la demande en eau, une contribution aux réflexions stratégiques ou aux projets en cours en Tunisie. Il devra déboucher sur des propositions opérationnelles visant à améliorer la gestion de la demande et des ressources en eau en Tunisie, dans le cadre de la préparation du nouveau code de l'eau, et des stratégies et programmes nationaux en cours, avec une attention particulière portée aux eaux souterraines et à leur environnement.

Cet atelier a réuni plus de 70 participants représentant les ministères et les entreprises publiques concernés, les représentations régionales du MARHP (les Commissariats Régionaux au Développement Agricole –CRDA-), les associations des usagers de l'eau (les Groupements de Développement Agricole –GDA-), ainsi que les chercheurs et les bailleurs de fonds du secteur de l'eau.

L'ouverture de l'atelier a été marquée par l'allocution du Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, prononcée par le Directeur Général du BPEH qui a évoqué la problématique de la mobilisation de la ressource, avec l'augmentation continue de l'offre sans se préoccuper véritablement de la gestion de la demande, ce qui a entraîné de nombreuses situations de prélèvements excessifs dans les nappes, contribuant ainsi à leur salinisation et la dégradation de leur qualité. Le recours aux eaux non conventionnelles ne permettra pas, à lui seul, de compenser l'ensemble des déficits actuels et prévisionnels des ressources-besoins. Il a incité à la fin de son discours les participants à avancer la réflexion sur la gestion de la demande en eau qui va influencer les études et programmes en cours. En conclusion de son discours, le représentant du Ministre a formulé l'espoir que les travaux de l'atelier puissent aboutir à des propositions opérationnelles visant à l'amélioration de la gestion de la demande en eau en Tunisie.

L'atelier a permis aux différents acteurs en présence de partager leur savoir à travers des présentations sur les instruments économiques de la GDE, sur les aspects théoriques de la gestion des eaux souterraines ainsi que les études de cas sur cette gestion à travers les pays méditerranéens avant d'aborder le cas tunisien avec les axes stratégiques de la GDE en irrigation, les politiques de gestion des ressources en eau en cours et particulièrement celles des ressources en eau souterraines avec quelques exemples pour susciter les débats de l'atelier (le cas de la nappe de BSISSI et de la nappe côtière de l'Oasis de Gabès). Ces présentations ont été suivies de riches discussions qui ont permis de retenir les principaux sujets sur lesquels les travaux de groupes doivent être entrepris le deuxième jour de l'atelier pour aboutir à des recommandations opérationnelles.

Les riches débats qui ont suivi les différentes présentations ont fait émerger cinq thèmes qui ont été développés en fin de première journée en séance plénière.

- **Le premier thème** portera sur la façon de généraliser le modèle de Bsissi et notamment comment créer les facteurs sociaux de réussite;
- **Le second thème** abordera la gouvernance locale de l'eau (régionalisation, décentralisation). Quels appuis pour les GDA dans leur fonction de gestion des périmètres irrigués? Quelle autonomie?
- **Le troisième thème** est relatif au système tarifaire: quel est le système capable de garantir un équilibre entre usagers et gestionnaires?
- **Le quatrième thème** devra trouver les moyens d'améliorer le programme d'économie d'eau existant, de mieux valoriser la production agricole de l'eau, d'optimiser économiquement l'usage de l'eau);
- **Le cinquième thème** devra définir les outils et les méthodes de prévention et d'anticipation des problèmes de dégradation de la ressource et de l'environnement ainsi que les mesures à mettre en œuvre pour préciser les limites de la ressource et des usagers.

La synthèse de ces travaux de groupes est résumée ci-après sous l'intitulé: "**un nouveau contrat social de l'eau**" en Tunisie:

- Un besoin d'un transfert généralisé de connaissances, entre secteurs, entre expériences pilotes, entre usagers et même entre générations: "**la Tunisie va prendre un virage, il faut un processus d'échanges généralisé**".
- Unanimité pour chercher à étendre les principes et mise en œuvre avec l'expérience de Bsissi: "**capitaliser les cas pilotes**".
- **Mise à plat générale du système de tarification, perception, recouvrement dans le domaine agricole.**
- Optimisation de l'utilisation de l'eau: **utilisation efficiente, alternatives à l'usage agricole, conseils,...**
- Deux outils semblent émerger en particulier: **un fonds de financement, et une fédération des GDA pour la mutualisation.**
- Le principe d'un nouveau contrat entre usagers de l'eau et l'Etat: d'un côté **structuration, recouvrement amélioré, professionnalisation, regroupement et mutualisation, organisation de la concertation**, de l'autre **appui financier, technique, institutionnel.**

Le discours de clôture de l'atelier du Chef de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche a été prononcé par le Directeur Général du BPEH.

Après avoir remercié les participants et les organisateurs pour le travail collectif accompli et après s'être félicité du choix du moment de sa tenue (réflexions sur la stratégie de la décentralisation des décisions et sur le développement futur du secteur agricole), le Chef de Cabinet a mis en exergue la pertinence des recommandations ressortant de cet atelier notamment pour ce qui concerne le meilleur usage de l'eau pour veiller à l'économiser et mieux la valoriser, la capitalisation des cas pilotes (exemple de Bsissi), une meilleure connaissance de l'exploitation des ressources en eaux souterraines pour anticiper et prévenir leur dégradation avant le point de non-retour. Le Chef de Cabinet a souligné l'importance de la tarification de l'eau et sa valorisation ainsi que la question de l'appui aux GDA dans la perspective d'une gestion locale de l'eau.

Il a estimé que les conclusions de l'atelier sont riches de perspectives et précieuses et il a assuré que le Ministère veillera à leur diffusion afin que les responsables concernés puissent les prendre en considération dans le cadre des évaluations, de planification et de réglementation à conduire en vue des réformes à mettre en place du secteur de l'eau.

Il a réitéré le souhait du Ministère à partager les enjeux et les connaissances des pratiques au plan régional avec les organisateurs du présent atelier.

Les présentations faites au cours de l'atelier et le rapport de synthèse de celui-ci seront mises en ligne sur le site du CMI.